

Vers une dynamique de promotion agricole axée sur la participation paysanne : cas de la chefferie de Kabare, Sud Kivu, RD Congo

Juvénal BAGUMA MUPENDA¹, J. MARHEGANE CIZUNGU², and J. MUBAGWA MBOGABAHIGA³

¹Département de l'environnement, Centre de Recherche en Sciences Naturelles/Lwiro, Sud Kivu, RD Congo

²Chercheur Indépendant en Anthropologie et Développement, RD Congo

³Assistant à l'Institut Supérieur des Techniques de Développement MULUNGU, RD Congo

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Peasants from Kabare area following the example of other African peasants continually fight for their own promotion. They are grouped into local organizations to struggle in common together. With other peasants to search for agricultural promotion. They have become aware that only the use of fertilizer, agricultural techniques and breeding cannot reach agricultural promotion in Kabare area.

The peasants from Kabare with support of some development organizations have been aware that participation is an important ingredient of the agricultural promotion. It is a dynamic as it is a daily struggle involving all people and contributes to the rural agricultural emergence which is indeed considered as an important element of development.

KEYWORDS: Dynamic, Agricultural promotion, Participation, Peasant, Area from Kabare, South Kivu.

RÉSUMÉ: Les paysans de la chefferie de Kabare à l'instar des autres ruraux africains militent sans cesse pour leur autopromotion. Ils se sont regroupés dans les organisations paysannes pour se liguer afin de mener une lutte commune pour la recherche de la promotion agricole. Ils sont unanimes que seule l'amélioration des techniques culturales, ne peut pas promouvoir le secteur agricole, véritable levier pour le développement de leur entité. Leur participation demeure un ingrédient indispensable pour un développement agricole auto promu. C'est une dynamique qui requiert en substance une lutte quotidienne impliquant l'apport de toutes les couches sociales rurales en vue de l'émergence d'une agriculture paysanne susceptible d'accroître durablement, et de façon cumulative, les rendements et les revenus agricoles subséquents.

MOTS-CLEFS: Dynamique, promotion agricole, participation, paysan, chefferie de Kabare, Sud Kivu.

1 INTRODUCTION

La participation paysanne passe pour une des conditions sine qua none de réussite des projets de développement en milieu rural. Le terme participation existe depuis l'époque coloniale. Bien avant, les colons se limitaient à une forme de participation contraignante et obligatoire. BRASSEUR précisa, d'ailleurs qu'un système de cultures obligatoires, instauré par le décret de 1933, inspiré par l'idée de l'efficacité de la contrainte, s'est montré décevant, tant du point de vue éducatif que du point de vue de la population. Il n'a pas transformé les paysans imprévoyants du Congo en une population paysannement riche, ainsi qu'on l'avait espéré (MUNZHIRWA C., 2007). Le régime de Mobutu l'a accentué. Il affirme que les agriculteurs et les ruraux ne doivent pas se sentir séparés de la Nation. Ils doivent participer à la Révolution Nationale (MOUVEMENT POPULAIRE DE LA RÉVOLUTION, 1967). Vers les années 1980, les populations s'organisent en associations de développement à travers toute la R.D Congo, et au Kivu en particulier. Elles se fixent comme objectif la réduction de la grande pauvreté rurale. La stratégie adoptée est la promotion de l'agriculture paysanne. (HAMULI K.B., 2002). Ces

associations estiment, qu'il est indispensable de renforcer la participation de tous les paysans et donc réduire la dépendance des populations et des ménages les plus pauvres en améliorant leurs capacités à se prendre en charge (CAD., 1996). La participation signifie la mobilisation au travail plus ou moins volontaire et enthousiaste, le fait d'être consulté avant un projet, de contribuer à une enquête sous forme d'entretien collectif au profit de l'équipe de projet, de bénéficier d'une action censée renforcer son propre pouvoir, d'être invité à une négociation pouvant peut-être déboucher sur des décisions en sa faveur (LAVIGNE-DELVILLE P. Et MATHIEU M., 2003 cité par SIMARD G., 2008). La participation représente aujourd'hui un véritable effet de mode et omniprésente dans de nombreux projets et démarches d'interventions locales et approches de développement (DOLIGEZ F., 2003). Ainsi, on comprend que rien ne peut bouger dans les campagnes si les ruraux s'obstinent à croire que les changements exigés par le sort des marginaux sont l'affaire de l'Etat. Les paysans doivent eux-mêmes réfléchir sur les conditions d'émergence d'une société où ils cesseront de former la masse des exclus (ELA M., 1982 cité par MUNYANKUSU L., 2001). D'où la nécessité des organisations paysannes (OP) qui paraissent comme un bon moyen pour une large participation aux innovations agricoles. Elles sont beaucoup sollicitées comme voie possible, efficace et à moindre coût en matière de développement agricole pour faire face au problème d'insécurité alimentaire. Les OP sont dotées d'une dynamique de groupe, facilitant le changement mental nécessaire pour l'adoption des innovations. Elles paraissent comme des institutions socioéconomiques paysannes stables et favorables à l'environnement économique en les rendant plus incitatifs (MUNYANKUSU L., 2001).

2 MILIEU, MATERIELS ET METHODES

2.1 MILIEU D'ÉTUDE

La chefferie de Kabare est une de deux chefferies qui constituent le territoire du même nom. Elle a une population très dynamique. Elle est la seule qui partage ses limites avec la ville de Bukavu. Elle regorge plusieurs potentialités économique-environnementales à savoir la fertilité du sol, l'aéroport de Kavumu, le lac Kivu, le barrage hydroélectrique de Mumosho, la traversée de la route nationale Bukavu-Goma, les centres de recherche, les universités et Instituts supérieurs, des paroisses et écoles qui sont des vrais pôles de développement. Administrativement, elle est subdivisée en 14 groupements à savoir : Cirunga, Kagabi, Bugobe, Mudusa, Mumosho, Bushwira, Mudaka, Miti, Mushumba, Lugendo, Irhambi, Ishungu, Bugorhe et Luhihi. Les unités d'habitat sont organisées en localités subdivisées en villages. (ANONYME, 2013).

2.2 POPULATION ET ÉCHANTILLON D'ÉTUDE

L'échantillon était ciblé car concerné que les paysans des groupements CIRUNGA, KAGABI, BUSHWIRA, MITI, BUGOBE, MUDUSA, MUMOSHO, MUDAKA. Cet univers est de 120 personnes soit 10 personnes par Organisation paysanne (OP). L'étude a porté sur 12 Organisations paysannes dont 7 accompagnées par le Comité Anti Bwaki (CAB) et 5 par L'Initiative et Actions pour Développement Local (IADL). Toutes deux œuvrent pour la promotion du paysan. Nous avons pris ces organisations à cause de leurs expériences dans le domaine et dans le milieu. On a pris 7 pour CAB car, c'est lui qui en dispose plus que l'autre. L'âge des enquêtés variait entre 20 et 55 ans et 60 d'eux sont femmes.

Nous avons utilisé les enquêtes, les entretiens guidés, l'observation et la documentation. Les informations récoltées et précisons que les fréquences ont été calculées sur le logiciel SPSS et les tableaux produits sur Excel. Les variables ci-dessous ont été vérifiées : Identification, mission, objectifs, politique et partenaires des OP, Contexte de création, Domaines d'intervention, déclaration d'accords avec le partenaire, dates de l'implication dans la promotion agricole ; fonctions des enquêtés dans les OP, implication de tous les membres, Nature de la participation paysanne, Les facteurs stimulant la participation des paysans et quoi faire encore pour atteindre la promotion agricole, La nécessité d'un cadre permanent de concertation d'OP et Associations d'appui au développement et sa nature, Les capacités des OP et les domaines à renforcer, problèmes rencontrés par les paysans enquêtés.

3 RESULTATS ET DISCUSSION

Tableau N°1 : Identification des Organisations Paysannes (OP)

N°	Organisations Paysannes	Sigle	Adresse	Partenaire	Groupement	Effectif	Enquêtés
01	Association pour le développement de CIRUNGA	ASSODECI	CIRUNGA Centre	CAB	CIRUNGA	335	10
02	Syndicat d'initiatives de développement de BUGOBE	SYDEBU	BUGOBE Centre	CAB	BUGOBE	793	10
03	Union des Eleveurs et Agriculteurs modernes	UEAM	MUDAKA	CAB	MUDAKA	1400	10
04	Comité des paysans de NSHANGA	COMIPA	NSHANGA	CAB	BUSHWIRA	242	10
05	Action pour le développement des paysans Unis	ADEPU	BUSHUMBA	CAB	BUSHUMBA	1500	10
06	Action contre la pauvreté	ACOP	MUDUSA	CAB	MUDUSA	175	10
07	Comité de développement de MUMOSHO	CDM	MUMOSHO	CAB	MUMOSHO	200	10
08	Agriculteurs modernes	AGRIMO	LUDAHA	IADL	CIRUNGA	25	10
09	Comité de développement Dieu Merci	CDM	KAGABI/Centre	IADL	KAGABI	58	10
10	Association pour le développement de CIDJO	ADC	CIDJO	IADL	KAGABI	22	10
11	Association pour le progrès Bunyibunyi	APB	CIBINGU	IADL	CIRUNGA	23	10
12	Comité de développement de Kinjuba	CDK	KINJUBA	IADL	BUSHWIRA	40	10

Toutes les douze OP ont un total de 4 816 membres. Les OP accompagnées par le CAB ont au total : 4645 ; pendant que celles qui sont accompagnés par IADL ont au total 170. Ce décalage s'explique par le fait que pour le CAB, les OP sont mélangées avec les groupements féminins (GF). Par ailleurs, il se voit une forte attraction des OP dans certains groupements au détriment des autres. C'est le cas de groupement de CIRUNGA dans lequel nous savons l'ASSODECI, l'APB, et l'AGRIMO, le groupement de BUSHWIRA qui a CDK et COMIPA. Les autres groupements ont une OP chacun.

Tableau N°2 : De la mission, des objectifs et politique des Organisations Paysannes (OP)

Mission des OP	Fréquence	%	Objectif des OP	Fréquence	%	Politique des OP	Fréquence	%
Promouvoir l'agriculture et l'élevage	10	8.3	Accroître le rendement	50	41.6	Accompagnement des paysans	30	25
Combattre la pauvreté	40	33.3	Lutter contre la pauvreté	20	16.6	Approche ménage	80	66.6
Contribuer à la sécurité alimentaire	10	8.3	Promouvoir l'agri-élevage	40	33.3	Animation conscientisation	10	8.3
Lutter contre la pauvreté	11	9.1	Planifier le développement au niveau local	10	8.3	//	//	//
Promouvoir le développement endogène et intégral	19	15.8	//	//	//	//	//	//
Aucune réponse	30	25	//	//	//	//	//	//
Total	120	100	//	120	100	//	120	100

De la mission : 40 paysans soit 33.3% ont affirmé que la mission de leurs OP respectives est de combattre la pauvreté. 30 sur 120 soit 25% n'ont pas compris les missions de leurs OP ou n'ont pas défini les missions. 19 sur 120 autres soit 15.8% ont

pensé que leur mission est de promouvoir le développement endogène et intégral, quand 11 autres soit 9.1% ont noté la lutte contre la pauvreté. 10 autres soit 8.3% ont affirmé que c'est la promotion l'agropastorale.

Des objectifs : 50 personnes soit 41.6% ont relevé que leurs OP poursuivent comme objectif d'accroître le rendement, 40 autres soit 33.3% ont évoqué la promotion agropastorale, 20 aussi soit 16.6% ont accepté que c'est la lutte contre la pauvreté et 10 autres soit 8.3% ont estimé que c'est la planification du développement au niveau local.

De la politique : 80 paysans soit 66.6% ont affirmé que leurs OP utilisent l'approche ménage, 30 seulement soit 25% ont parlé de l'accompagnement des paysans tandis que 10 autres soit 8.3% ont parlé de l'animation et conscientisation. Au regard de ce qui précède, il se dégage que la plupart des animateurs des OP présentent des sérieuses lacunes quant à la différence qu'il sied de relever entre mission, objectifs et politique. Ce qui dénote un faible niveau de fonction des animateurs sur le terrain. Mais ceci serait compris car pour la plupart de ces associations sont en plein processus d'inter structuration des individus et des institutions (LANNEAU, 1975 cité par KUPER M. et al., 2009).

Tableau N°3 : Contexte de création des OP et année de début de partenariat

Contexte de création	Fréquence	%	Année de collaboration avec le partenaire	Fréquence	%	Partenaire de l'OP	Fréquence	%
Contexte de crise	59	49.1	1982	10	8.3	CAB	7	58.3
Mauvais usage des techniques agropastorales	20	16.6	1985	10	8.3	IADL	5	41.6
			1991	11	9.2	//	//	//
			1998	10	8.3	//	//	//
Nécessité d'entraide mutuelle entre paysans	21	17.5	1999	10	8.3	//	//	//
			2000	57	47.5	//	//	//
Non encadrement des paysans	20	16.6	2001	10	8.3	//	//	//
			2002	1	0.8	//	//	//
//	//	//	Je ne suis pas	1	0.8	//	//	//
Total	120	100	Total	120	100	Total	12	100

De la création : sur les 120 enquêtés, 59 d'entre eux soit 49.1% ont accepté que leurs OP ont été créées dans un contexte de crise. Vingt soit 16.6% ont estimé que c'était dans un contexte de mauvais usage des techniques agropastorales et vingt autres ont dit que les paysans étaient non encadrés. Enfin 21 soit 17.5% ont dit que c'était dans un contexte d'une nécessité l'entraide mutuelle entre paysans. Il se montre que la crise économique, sociale, politique et institutionnelle, les guerres à répétition et la naissance du mouvement associatif vers les années 1980, ont influencé plus la création des OP et la nécessité d'accompagner les paysans dans leurs efforts quotidiens d'auto prise en charge. (HAMULI K.B., 2002).

Du début de la collaboration avec les partenaires : 10 soit 8.3% en 1982, 10 soit 8.3% en 1985, 11 soit 9.3% en 1991, 10 soit 8.3% en 1998, 10 soit 8.3% en 1999, 57 soit 47.4% en 2000, 10 soit 8.3% 2001, 1 soit 0.8% en 2002 et 1 autre enfin soit 0.8% des enquêtés n'a pas su la date exacte. L'an 2000 a à lui seul plus de 47%. On se souvient que ça correspond avec la période de reconstitution et relèvement des communautés après les guerres. (DATCHARY C. et GAGLIO G., 2014) estiment que l'organisation du temps est un reflet des rythmes sociaux. Le temps se ramifie pour donner naissance et/ou accompagner des temps sociaux.

De partenaire de l'OP : Sur les 12 OP enquêtés, 7 sont accompagnées par CAB soit 58.3%, pendant que 5 autres soit 41.6% sont accompagnées par IADL. Cette différence se justifie par le nombre élevé des OP accompagnées par CAB considérées lors de la définition de l'échantillon de l'étude.

Tableau N°4 : Domaines d'intervention des OP et dates de début de promotion agricole

Domaine d'intervention des OP	Fréquence	%	Date de l'implication de l'OP dans la promotion agricole	Fréquence	%
Agri-élevage	120	100	1982	9	7.5
Activités des membres	//	//	1985	10	8.3
Agropastorales	120	100	1988	1	0.8
			1989	10	8.3
			1991	10	8.3
			1993	10	8.3
			1994	30	25
			1997	20	16.
			2000	9	7
			2001	10	7.5
			Pas de réponse	1	8.3
Total	120	100	Total	120	100

Du domaine d'intervention : toutes les OP enquêtées interviennent dans le domaine agropastoral. Par ailleurs, quelques-unes essaient d'intervenir aussi dans le petit commerce, l'hydraulique rurale, l'encadrement de la femme, l'artisanat rural, la défense des droits de l'homme, l'agroforesterie, l'eau, l'hygiène et assainissement et la médecine traditionnelle (Anonyme, 2013). Ces OP qui interviennent dans ces domaines, reconnaissent que ces derniers sont secondaires.

De l'implication des OP dans la promotion agricole : De ces 120 paysans enquêtés, 9 soit 7.5% ont dit 1982, 10 soit 8.3% ont affirmé 1985 ; deux ont dit respectivement 1988 et je ne sais pas, les 10 soit 8.3% autres ont dit 1989, 10 autres 1991, autres 10 ont dit 1993. 30 paysans enquêtés soit 25% ont précisé 1994, vingt aussi soit 16.7% ont dit 1997 ; quand 9 soit 7.5% ont dit 2000 et 10 autres enfin 2001.

Tableau N°5 : De la nécessité et nature d'un cadre permanent de concertation des OP

Nécessité d'un cadre permanent de concertation	Fréquence	%	Nature de ce cadre permanent de concertation	Fréquence	%
Oui	120	100	Cadre d'échange d'expérience.	98	82.5
Non	00	00	Cadre d'organisation et d'accompagnement paysan	8	6.6
			Cadre de recherche en développement rural	6	5%
			Aucune réponse	7	5.8
Total	120	100	Total	120	100

Du cadre permanent de concertation : Tous les 120 paysans enquêtés soit 100% ont exprimé la nécessité d'avoir un cadre permanent de concertation entre les OP, les initiatives locales et les comités de développement.

De la nature de ce cadre : De ces 120 enquêtés, 99 paysans soit 82,5% ont émis le vœu de voir ce cadre comme un lieu d'échange d'expériences entre agents de développement, 8 autres soit 6.6% ont dit qu'il sera un cadre d'organisation et d'accompagnement des paysans et 6 autres soit 5% ont dit un cadre de recherche en développement communautaire, quand 7 paysans soit 5.8% n'ont rien dit. Ce cadre visera comme le dit (BARRAU E. et al. 2006) à associer de manière active, à travers des débats, des rencontres, des échanges d'arguments et d'expériences, des points de vue, différents types d'acteurs dans la conception, l'élaboration ou la mise en œuvre d'un projet. Elle aura pour finalité la recherche des compromis entre les intérêts parfois contradictoires des acteurs, d'améliorer les projets ou de faire émerger de nouvelles propositions qui devront être prises en compte dans l'élaboration d'un projet. A en croire les avis des enquêtés, c'est au niveau du cadre permanent de concertation que tous les programmes de promotion agricole doivent être conçus. Les OP présentent leurs vrais problèmes, participent à l'identification des ressources disponibles et à la recherche des solutions plausibles et concertées. On y définit qui fait quoi, où, avec quel moyen et à quel moment. La participation se traduirait dans ce cas par une implication accrue de la société civile à l'élaboration des programmes mais également par celle des institutions et des pouvoirs publics (SIMARD G., 2008). D'autres ont laissé entrevoir que ledit cadre peut être élargi à d'autres couches sociales rurales telles que les confessions religieuses et les missions, les universités et centres de recherche, les

fonctionnaires de l'administration publique et le personnel de santé. Cela concorde avec (WHYTE A., 1987) quand il affirme que l'approche participative revêt toute sa substance lorsque tous les acteurs directement impliqués à une échelle plus vaste et articulant des valeurs partagées autour de la dynamique participative. En plus selon lui, ce cadre sera pédagogique car les membres n'ont pas les mêmes capacités ou expériences.

Tableau N°6: De l'implication ou non des paysans dans les travaux des OP

Si non, les causes	Fréquence	%	Si oui, vous participez dans	Fréquence	%	Nature de la participation paysanne	Fréquence	%
Manque des terres arables	13	34.2	La conception des programmes agricoles	2	2.4	Savoir paysan et cotisation	12	10
Attentisme de certains paysans	6	15.7	Conception, recherche action, exécution, suivi et évaluation	77	93.9	Savoir paysan, cotisation et en nature (récolte)	89	74.1
Faible sensibilisation	7	18.4	Conception et recherche action	1	1.2	Savoir paysan, cotisation, récolté, force physique	2	1.6
Pas de réponse	1	2.6	Conception, exécution et suivi évaluation	1	1.2	Savoir paysan, cotisation, sensibilisation	1	0.8
Associations artisanales et commerciales	7	18.4	Exécution et suivi évaluation	1	1.2	Savoir paysan et récolte	3	2.5
Déception de certains paysans	3	7.8				Savoir paysan et force physique	2	1.6
						Cotisation	5	4.1
						Cotisation et force physique	5	4.1
			Cotisation, récoltes et force physique	1	0.8			
Total	38	100	Total	82	100	Total	120	100

Causes de non implication : sur les 120 enquêtés, 38 ont dit que tous les membres ne s'impliquent pas. De ces 38, 13 soit 34.2% ont cru que cela est dû par manque des terres arables ; 6 enquêtés soit 15.7% ont dit que c'est à cause de l'attentisme de certains paysans, 7 d'entre eux soit 18.4% ont dit à cause d'une faible sensibilisation ; 7 autres soit encore 18.4 ont dit que les associations artisanales et commerciales sont un blocage, 1 aussi soit 2.6% n'a rien dit, 3 autres soit 7.8 % ont dit que les paysans sont déçus.

Les activités auxquelles les paysans participent : De ces 82 paysans qui ont accepté qu'ils participent, deux enquêtés soit 2.4% participent à la conception seulement, 77 soit 93.9% participent depuis la conception jusqu'à l'évaluation. Un soit 1.2% participe seulement à la conception et à la recherche action, un autre à la conception, exécution et suivi et évaluation et enfin un enquête a dit qu'il participe à l'exécution et suivi évaluation. La simple lecture de ce tableau amène à dire qu'il y a participation des paysans dans la planification des programmes agricoles. Quant à la nature de participation, sur les 120 enquêtés, 89 soit 74.1% ont affirmé qu'ils donnent leurs savoirs, leurs cotisations, et en nature (récolte). 12 autres soit 10% ont dit les savoirs et les cotisations, quand 5 soit 4.1% ont affirmé qu'ils donnent leurs cotisations et 5 autres les savoirs paysans et la force physique. Trois enquêtés soit 2.5% ont dit qu'ils donnent les savoirs paysans, les récoltes, quatre autres dont deux (1.69%) ont dit qu'ils donnent le savoir paysan, les cotisations, récolte et force physique, quand les deux autres donnent savoir et force physique. Un enquêté soit 0.8% libère ses cotisations et la force physique et enfin un autre savoir paysan, cotisation, récolte et force physique. Les OP devront sans doute renforcer leurs capacités dans trois domaines (RONDOT et COLLION, 2001 cité par KUPER M. et al., 2009) qui sont des capacités techniques liées à la maîtrise technico-économique de l'objet de l'organisation; des capacités stratégiques liées à la gestion de l'organisation et à la communication ; des capacités financières pour drainer et mobiliser des fonds. C'est ainsi que ces organisations pourront prendre leur place dans un dialogue professionnel avec les opérateurs de recherche et de développement et avec les politiques.

Tableau N°7 : Problèmes rencontrés par les enquêtés, pistes de solutions et quoi faire si les partenaires portaient

Problèmes rencontrés	Fréquence	%	Si oui, pistes de solutions	Fréquence	%	quoi faire si les partenaires portaient	Fréquence	%
Pas des problèmes	15	12.5	Débrouillardise	40	33.3	Abandonner les activités agricoles	1	0.8
Divagation et vol des bêtes et récoltes	11	9.1	Recherche paysanne	10	8.3	Auto prise en charge	82	68.3
Ecoulement difficile des produits agricoles	2	1.6	Animation, sensibilisation des membres	30	25	Chercher un autre partenaire	31	25.8
Improductivité du sol	2	1.6	Recourt au vétérinaire et animateurs CAB/IADL	7	5.8	Je ne sais pas	6	5
Insuffisance des terres arables	10	8.3	Dénonciation auprès des chefs militaires	1	0.8	//	//	//
Insuffisance d'appui aux paysans	63	52.5	Cotisations des membres	3	2.5	//	//	//
Maladies des bétails et des plantes	9	7.5	Construction des composts	4	3.3	//	//	//
Changement climatique	4	3.3	Planter les fourrages	5	4.1	//	//	//
Tracasseries militaires	4	3.3	Aucune réponse	20	16.6	//	//	//
Total	120	100	Total	120	100	Total	120	100

Des difficultés rencontrées par les membres des OP : 63 enquêtés soit 52.2% ont soulevé l'insuffisance d'appui aux paysans, 15 autres soit 12.5% ont dit qu'ils n'ont pas des problèmes, alors que 11 soit 9.1% ont parlé de la divagation et vol des bêtes et récoltes. 10 enquêtés soit 8.3% ont dit qu'ils manquent des terres arables, quand 9 soit 7.5% ont soulevé les problèmes de maladies des bétails et des plantes. 4 enquêtés soit 3.3% ont soulevé le problème de changement climatique, 4 autres les tracasseries militaires, deux soit 1.6% ont parlé de l'improductivité du sol et deux autres de l'écoulement difficile des produits agricoles. Ces problèmes varient selon qu'on est d'un groupement à l'autre. Dans certains groupements, on a compris la nécessité de stabiliser les bêtes, dans l'autre pas encore. A Cirunga et à Mumosho, on a parlé des tracasseries militaires, à Cirunga et Kagabi de changement climatique.

Des pistes des solutions : 40 enquêtés soit 33.33% ont parlé de la débrouillardise ; 10 soit 8.3 font la recherche paysanne ; 30 soit 25% recourent à l'Animation et sensibilisation des membres ; 7 soit 5.8% recourent aux vétérinaires des partenaires ; 1 soit 0.8% a dit qu'il dénonce auprès des chefs militaires ; 3 soit 2.5% recourent aux cotisations des membres ; 4 soit 3.3% font les composts ; 5 soit 4.1% plantent les fourrages et 20 soit 16.6% n'ont rien dit. S'agissant de ce qu'ils feraient après les partenaires, Sur 120 enquêtés, 82 paysans soit 68.3% ont dit qu'ils se prendraient en charge, quant 31 soit 25,8% ont estimé qu'ils peuvent chercher un autre partenaire, 6 enquêtés soit 5% se sont tu et un autre soit 0.8% abandonnerait les activités agricoles. En égard de ceci, l'on constate que les paysans interrogés ont pris le goût de l'activité et se professionnalisent au tant que c'est possible.

Tableau N°8 : Les facteurs stimulant la participation des paysans

Facteurs stimulant la participation	Fréquence	%
Animation et sensibilisation	25	20.8
Appui aux paysans	31	25.8
Octroi des crédits	29	24.1
Travaux communautaires	17	14.1
Bonnes productions des membres	12	10
Bon suivi et accompagnement des membres des OP	6	4.1
Total	120	100

Facteurs stimulant la participation paysanne : sur 120 enquêtés, 31 personnes soit 25.8% ont dit qu'il faut qu'on appuie les paysans dans leurs activités agricoles ;25 autres soit 24.1% ont dit que les crédits agricoles peuvent les stimuler, 25 paysans soit 20.8% ont pensé qu'il faut les séances d'animation et de sensibilisation, 17 autres soit 14.1% ont dit les travaux communautaires, 12 enquêtés soit 10% ont estimé que les bons résultats de leurs champs et troupeaux et 6 seulement soit 4.1% ont dit qu'un bon suivi et accompagnement des membres. Les animateurs des OP devraient alors savoir que le développement communautaire participatif comme l'affirme (MERCIER C., 2009), permet de rechercher un idéal d'empowerment collectif. Il ajoute que la clé de la mobilisation qui peut durer et s'élargir au plus grand nombre réside dans une logique de processus et une approche d'accompagnement des communautés respectueuses de l'autodétermination relative aux acteurs locaux. Il continue en disant que les communautés doivent pouvoir se déployer à partir de lieux ou d'instances locales qui n'ont pas à être prédéfinis et désignés par en haut, mais déterminés selon les besoins et ressources du milieu.

Tableau N°9 les Organisations Paysannes (OP) ont-elles des capacités

Groupement	Les OP ont-elles des capacités				Total	%
	Oui	%	Non	%		
BUGOBE	4	40	6	60	10	100
BUSHUMBA	3	30	7	70	10	100
BUSHWIRA	3	15	17	85	20	100
CIRUNGA	13	43.3	17	56.6	30	100
KAGABI	15	75	5	25	20	100
MUDAKA	7	70	3	30	10	100
MUDUSA	3	30	7	70	10	100
MUMOSHO	3	30	7	70	10	100
Total	54	45	66	55	120	100

Voulant savoir si les OP ont des capacités, sur les 10 enquêtés de Bugobe, 4 soit 40% ont dit qu'elles en ont pendant que 6 soit 60% ont dit qu'elles n'en ont pas. A Bushumba, 3 sur 10 enquêtés soit 30% ont dit qu'elles ont des capacités et 7 soit 70% ont dit qu'elles n'ont pas des capacités. A Bushwira par contre sur les 20 enquêtés, 3 seulement soit 15% ont reconnu leurs capacités quand 17 soit 85% ont dit que les OP n'ont pas des capacités. Sur les 30 enquêtés de CIRUNGA, 13 soit 43.3% se reconnaissent capables et 17 autres soit 56.6% ont reconnu leur incapacité. A Kagabi, sur les 20 enquêtés, 15 soit 75% ont dit que les OP sont capables et 5 soit 25% ont parlé de l'incapacité. A Mudaka sur les 10 enquêtés 7 soit 70% ont dit que les OP sont capables et 3 soit 30% l'ont nié. A Mumosho par contre, sur les 10 enquêtés 3 soit 30% ont cru que les OP ont des capacités et 7 soit 70% des enquêtés ont dit que les OP sont incapables. Il se dégage de ce qui précède, que 66 enquêtés sur 120 soit 55% ont reconnu que les OP sont incapables et que 54 soit 45% ont dit qu'elles sont capables. Ceci est en contradiction avec (FAYSSE N. et al., 2015) qui estiment que les coopératives et les associations de développement rural sont reconnues comme pouvant offrir à leurs membres des opportunités importantes pour le renforcement de compétences. Les organisations professionnelles agricoles ne sont pas toujours mobilisées dans les projets de développement rural ni dans la formulation des politiques publiques

Tableau N°10 : Domaines à renforcer

Domaines à renforcer	Fréquence	%
Techniques agricoles pastorales	42	62.1
Conduite des petits commerces	4	6
Techniques piscicoles	2	3
Conduite du groupe	12	18.1
Techniques de vulgarisation et d'animation	5	7.5
Sur le code foncier	2	3
Total	66	100

Du renforcement : 41 enquêtés soit 62.1% ont montré la nécessité d'un renforcement des capacités dans le domaine de techniques agropastorales ; 12 soit 18.1% ont dit qu'il serait bon dans la conduite des groupes ; 5 autres enquêtés soit 7.5% ont parlé des techniques de vulgarisation et d'animation, pendant que 4 soit 6% l'ont estimé dans le domaine de petit commerce. 2 autres soit 3% ont dit dans les techniques piscicoles et deux autres sur le code foncier. Leurs besoins en formation sont de pair avec ce que préconisent (BORDA-RODRIGUEZ et VICARI, 2014 ; HARTLEY, 2014 ; SINCLAIR, KUMNERPET et MOYER, 2013 cité par FAYSSÉ N. et al., 2015) que l'apprentissage peut concerner des compétences techniques, de gestion du groupe et de relations avec des acteurs extérieurs.

Tableau N°11 : Tous les groupes s'impliquent dans la promotion agricole

Organisations Paysannes	Tous les groupes s'impliquent dans la promotion agricole				Total	%
	Oui	%	Non	%		
ACOP	7	70	3	30	10	100
ADC	9	90	1	10	10	100
ADEPU	9	90	1	10	10	100
AGRIMO	0	0	10	100	10	100
APB	9	90	10	10	10	100
ASSODECI	9	90	1	10	10	100
CD/MUMOSHO	10	100	0	0	10	100
CDK	0	0	10	100	10	100
CDM	7	70	3	30	10	100
COMIPA	10	0	0	0	10	100
SIDEBU	8	80	2	20	10	100
UAEM	4	40	6	60	10	100
Total	82	68.3	38	31.6	120	100

A l'ACOP 7 enquêtés sur les 10 soit 70% ont affirmé, quand 3 soit ont refusé. A l'ADC, 9 soit 90% ont accepté et 1 soit 10% a refusé. Pour l'ADEPU, 9 aussi soit 90% ont accepté et 1 autre soit 10% a refusé. A l'AGRIMO tous les 10 soit 100% ont refusé, mais à l'APB, 9 soit 90% ont accepté et 1 autre soit 10% a refusé. Chez l'ASSODECI, 9 aussi soit 90% l'ont reconnu mais soit 10% a refusé, au CD/Mumosho, tous les 10 enquêtés ont accepté. Au CDK, tous les 10 enquêtés soit 100% ont refusé, mais au CDM, 7 soit 70% ont dit oui et 3 autres soit 30% ont dit non. Au COMIPA tous les 10 soit 100% ont accepté mais au SIDEBU 8 soit 80% ont accepté pendant que 2 soit 20% ont refusé. A l'UAEM, 4 soit 40% ont accepté et 6 autres soit 60% ont dit le contraire. Il se dégage alors que 82 sur 120 soit 68.3% reconnaissent que toutes les OP s'impliquent dans la promotion agricole et 38 autre soit 31.6% ont refusé. Ces données confirment que dans le contexte d'exécution et de gestion de projet, le mécanisme participatif met en interaction des acteurs endogènes, exogènes et intermédiaires (WAMBA E.M., 2007).

4 CONCLUSION

A la lumière de ce qui précède, nous pouvons d'ores et déjà nous rendre à l'évidence que la participation paysanne à Kabare est une réalité bien vivante. Les paysans qui sont accompagnés par les structures d'appui au développement (CAB et IADL) font preuve d'efficacité nonobstant quelques défis qui doivent être relevés et recadrés. La promotion agricole dont il est question est un levier par excellence de tout développement endogène en région rurale. De ce point de vue, elle cesse

d'être du domaine seul paysan mais de tous les intervenants et résidents dans le milieu rural. Le paysan de la chefferie de Kabare veut aussi voir les autorités politiques, administratives et coutumières s'impliquer et apporter leurs contributions dans la recherche du bien être rural. Leur contribution demeure consubstantielle dans la sécurisation et la redistribution des terres paysannes et ainsi parer à l'insécurité alimentaire par l'échantillon des paysans sans terres. A propos des paysans sans terre, il est à propos de relever que dans la conscience collective à Kabare, la propriété de la terre par le paysan qui l'exploite est une garantie fondamentale de sa dignité humaine. L'occupation d'une portion de la croute terrestre constitue la première forme de lutte à laquelle sont livrés les paysans. Ceci est dû au fait que toute leur vie tire sa source de la terre. Ces autorités devront en plus disponibiliser un personnel compétent et permanent capable d'aider les paysans à résoudre leurs problèmes et les dotant les intrants agropastoraux nécessaires pour leurs activités paysannes, demeure un défi majeur qui mérite d'être anticipé au préalable. La position des paysans dans la programmation de leur devenir devrait être déterminée par leurs plans de développement local qui fixent les objectifs physiques à atteindre, les contributions des Associations d'appui au développement sous forme d'appui conseil (accompagnement), d'appui technique (intrants) ou le renforcement des capacités locales (formations) doivent être ajustées de manière à contribuer à la réalisation de ces objectifs (G.T.Z,1992). Considérant les besoins des villages africains et spécifiquement ceux propres à notre sphère d'enquête, nous estimons que seul le capital humain et les ressources obtenues par les moyens d'un travail consciencieux et zélé dans une synergie participative proactive et perspective peuvent déclencher et booster un développement anthropocentrique.

REFERENCES

- [1] MUNZHIRWA Christophe, Paysan du Kivu et le changement social depuis l'indépendance Tome I, éd. BECURELA. Republié par les dauphins MUNZHIRWA (2007), BUKAVU, à titre posthume.
- [2] HAMULI KABARUZA B. (2002) Donner sa chance au peuple congolais : expériences de développement participatif. 1985/2001, éd. Karthala, Paris.
- [3] ANONYME, (2013), Rapport agricole de la chefferie de KABARE.
- [4] CAD. (1996.), Le rôle de la Coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle. OCDE, Paris, PP.9.
- [5] DOLIGEZ F. (2003), La participation: un cadre d'analyse, in Journée d'Étude IRAM 2003
- [6] SIMARD Geneviève (2008), Participation au développement local : le cas du Niger, Montréal, PP.141
- [7] ANNE WHYTE (1987), Principes directeurs pour la planification communautaire aux projets d'approvisionnement en eau et Assainissement, Toronto, PP.56
- [8] NONO WAMBA Eddy Michel (2007), Durabilité à la participation communautaire aux projets de développement à Douala Cameroun : l'importance des facteurs sociaux et spatiaux, Université de Montréal, PP.7
- [9] MERCIER Clément (2009), Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation, Université de Québec, PP.78
- [10] BARRAU Emile (2006), Maitriser les techniques de base de l'animation sociale : manuel de l'animateur urbain, Vol.1, Brazzaville, PP.48
- [11] MOUVEMENT POPULAIRE DE LA RÉVOLUTION (1967), Manifeste de la N'SELE, imprimerie de gouvernement, Kinshasa, PP. 329.
- [12] G.T.Z (1992), là où il n'y a pas de participation ...réflexions, stratégies, études des cas, recommandations pratiques pour le développement rural en Asie, éd. F.M Druck, Eschborn
- [13] FAYSSE Nicolas, BOUZEKRAOU Myraim, ERRAHJ Mostafa, Participation et amélioration des compétences dans les groupes restreints : cas de coopératives féminines au Maroc, SAC Revue d'Anthropologie des connaissances, 2015/3 Vol. 9, N°3, PP 351 à 369
- [14] DATCHARY Caroline et GAGLIO Gérald, « Hétérogénéité temporelle et activité de travail. Entre conflits et articulations », Revue d'anthropologie des connaissances 2014/1, Vol. 8, n° 1, PP. 1-22.
- [15] MUNYANKUSI Laurent (2001), Participation des organisations paysannes aux innovations agricoles et au développement rural au Rwanda ; cas de l'IMPUYAKI, université Nationale du Rwanda, Butare, PP 153.